

## CHU de Montpellier - Don d'organes C'est le moment de rappeler à vos proches que vous êtes donneur !



CHU de Montpellier  
Hôpital Saint Eloi/Gui de  
Chauliac



**Chaque 22 juin** : Campagne nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe et de reconnaissance aux donneurs.



La Coordination Hospitalière des Dons pour la Greffe du CHU de Montpellier a développé de nombreuses initiatives de sensibilisation du public et du public hospitalier depuis de nombreuses années : interventions dans les collèges : Lunel, Lattes et Montpellier (Joffre et Alco) ; journée de sensibilisation au don pour la greffe à l'IFMS en partenariat avec infodon34; Participation aux conférences de sensibilisation sous l'égide de Transform; accueil sur le site de St Eloi, le 1er juin 2023 de cycladot (le ruban vert fait le tour de France) etc.

En juin 2019, la fresque, Vitae a été inaugurée, occupant une façade entière du site de Gui de Chauliac et réalisée par ZEST (Franck Notto, artiste Montpelliérain). Cette fresque est dédiée aux donneurs et à leurs proches, elle est visible aussi bien de l'hôpital que de la rue (accueil de Gui de Chauliac). Après 3 ans de veille imposée par la crise sanitaire, l'équipe hospitalière a décidé de remettre en lumière cette œuvre d'art pour promouvoir le don d'organes et honorer le geste précieux du donneur porté par ses proches.

**Stand d'information : Le 22 juin 2023 de 09:30 à 16:30**

**Pour rencontrer les équipes et avoir le témoignage de proches de donneurs.**

La coordination Hospitalière se tiendra devant la fresque de l'hôpital Gui de Chauliac, côté rue pour aller à la rencontre de la population. Cette fresque a permis de rendre visible cette activité au sein du CHU. Le service souhaite, cette année, rendre hommage aux donneurs et à leurs proches au pied du site dédié.

**La Coordination Hospitalière des Dons pour la Greffe : une équipe dynamique pour une mission sensible**

Le CHU de Montpellier s'implique fortement dans l'activité de prélèvements d'organes et de tissus. L'équipe de la coordination, dont la cheffe de service est le Docteur Florence VACHIERY-LAHAYE, agit en partenariat avec toutes les équipes de soins. Cette activité de prélèvements d'organes et de tissus répond à l'espoir de greffe de chaque malade en attente (voir infos page 2).

**Don d'organes pour sauver des vies : nous sommes tous concernés !**

La loi française présume du consentement du défunt à être donneur d'organes, sauf s'il manifeste son refus de son vivant. Si le donneur potentiel n'est pas enregistré au registre national des refus, les professionnels de santé recueillent et actent, sur un document signé, auprès des proches l'opposition éventuelle au don pour la greffe exprimée par le défunt de son vivant.



Faire connaître sa position à ses proches est donc crucial. La campagne nationale de réflexion autour du don d'organes et de tissus et de la greffe est lancée cette année par l'Agence de la Biomédecine et est dédiée au principe de la loi.

L'action de communication est axée sur la solidarité et la réciprocité : nous sommes aussi de potentiels receveurs ! Cette année le message transmis à la population française est le suivant : « **tous donneurs, tous receveurs** ». De plus, les donneurs et leurs proches, sans qui l'activité de greffe n'existerait pas, sont au centre de la communication : **un grand MERCI à eux !**

### **Nombre de greffes d'organes en 2022**

**France : 5494 / Montpellier : 240** (18 cœurs, 73 foies, 144 (dont 5 enfants) reins, 5 pancréas)

**Plus de 600** patients décèdent chaque année en France faute de n'avoir pu bénéficier d'une greffe.

### **Nombre de donneurs potentiels en mort encéphalique identifiés, nombre de donneurs prélevés en 2022**

**France** : 2984 donneurs en état de mort encéphalique ont été recensés (3539 en 2017) dont 1459 (1796 en 2017) ont abouti au don pour la greffe. Par ailleurs, 609 donneurs de type Maastricht 3 ont été identifiés dont 235 ont abouti au don pour la greffe.

**Région Occitanie Est** : 142 donneurs en état de mort encéphalique recensés (141 en 2017) dont 75 (68 en 2017) ont abouti au don pour la greffe.

Dont au niveau du **CHU de Montpellier** : 84 donneurs en état de mort encéphalique recensés dont 53 ont abouti au don pour la greffe d'organes.

### **Nombres d'organes prélevés sur le réseau de Prélèvements LR**

Les 75 donneurs en état de mort encéphalique prélevés ont offert à la greffe 292 greffons (30 cœurs, 52 poumons, 59 foies, 140 reins, 11 pancréas).

Les 5 Donneurs de type Maastricht 3 prélevés ont offert à la greffe 14 greffons (4 foie, 10 reins).

### **Pourcentage de refus de prélèvements en 2022**

France : 33 % / Montpellier : 29%

### **Nombre de patients en attente**

En France chaque année, plus de 10 000 nouveaux patients sont inscrits sur liste d'attente

31 décembre 2022 à Montpellier : **1190** patients étaient inscrits sur liste d'attente de greffe (23 en liste d'attente cardiaque, 1044 en liste d'attente rénale dont 14 enfants, 119 en liste d'attente hépatique, 4 en liste d'attente de pancréas).



## La Coordination a plusieurs missions :

**Coordonner** : c'est mettre en œuvre tous les moyens médicaux et logistiques, du service de soins à la sortie du bloc opératoire. Elle est l'un des maillons de la chaîne « du prélèvement à la greffe ». Le cœur de l'activité se situe au niveau des services de soins critiques où sont identifiés les donneurs potentiels. Cette mission exige accueil et écoute des familles mais aussi le respect d'une éthique professionnelle, des règles de sécurité sanitaire dans une volonté collective de qualité.

**Former, Informer et Sensibiliser** tous les publics et notamment les collégiens et lycéens afin de susciter une réflexion chez chaque personne pour prendre position de manière éclairée : Pour ou Contre le don d'organes et de tissus.

La Coordination est disponible d'une part pour répondre aux appels des services du CHU et des Centres Hospitaliers de la Région 24h/24 et d'autre part pour toute demande d'information intra et extra CHU.

## Un Réseau en Languedoc-Roussillon : RE-PRE-LAR

RE-PRE-LAR est un dispositif de santé constitué de 15 établissements organisés par grades structurés selon une charte constitutive en partenariat avec l'ARS et l'ABM. Ceux de grade 3 (Centres Hospitaliers de Narbonne, Sète, Alès, Bagnols-sur-Cèze, Mende, la Clinique du Millénaire, la Clinique St Pierre, la Clinique du Parc, la clinique St Jean et la Clinique des Franciscaines sur Nîmes) identifient les morts encéphaliques et prennent en charge les familles. Ceux de grade 2 (Béziers, Perpignan, Carcassonne et Nîmes) assurent les prélèvements. **Le CHU de Montpellier, de grade 1, prélève et transplante.** Les établissements privés de la région commencent à intégrer le réseau régional en qualité d'établissements recenseurs.

La **coordination du CHU de Montpellier constitue la tête de pont de ce dispositif de santé**. La région joue un rôle essentiel dans la mise à disposition de greffons de qualité aux patients inscrits sur liste d'attente.

**Le Dr Florence Vachiéry, cheffe de service de la Coordination Hospitalière des Dons pour la Greffe au CHU de Montpellier peut se rendre disponible pour répondre à vos questions sur le sujet.**

Pour plus d'informations :

[www.agence-biomedecine.fr](http://www.agence-biomedecine.fr)

[www.dondorganes.fr](http://www.dondorganes.fr)

[www.chu-montpellier.fr/fr/site\\_don\\_organes/index.html](http://www.chu-montpellier.fr/fr/site_don_organes/index.html)

Contact presse :

CHU de Montpellier

[presse@chu-montpellier.fr](mailto:presse@chu-montpellier.fr)

Louise POTREL

Attachée de presse

06 71 60 72 62 – 06 65 84 98 01

[www.chu-montpellier.fr](http://www.chu-montpellier.fr)

